

R-3812-2012 – Demande d’Hydro-Québec dans ses activités de Transport afin d’obtenir l’autorisation requise pour l’acquisition et la construction d’immeubles ou d’actifs destinés au transport de l’électricité – Projet de construction du nouveau poste de Waswanipi à 315-25kV et de sa ligne d’alimentation

**SCHÉMAS UNIFILAIRES APPARAISSANT À
LA PAGE 11 DU DOCUMENT DE
PRÉSENTATION**

SOUS PLI CONFIDENTIEL